

Disons-le d'emblée, produire de la qualité architecturale n'est pas qu'une lubie de mécène aux poches profondes. Au-delà d'un acte généreux envers le public, une architecture ambitieuse et reconnue comme telle génère une plus-value économique en rendant un immeuble plus désirable, plus concurrentiel et valorisant en termes d'image pour son occupant, en tout cas, voire son constructeur.

Il est surprenant dès lors de constater que les concours d'architecture sont relativement peu pratiqués, en proportion de tout ce qui se construit et s'est construit dans notre région. Et pourtant le rôle de « réhausseur » de qualité d'un concours n'est pas vraiment contesté. Alors, où est le problème ?

En premier lieu, sans doute le fait que le concours soit souvent mis sur pied pour des projets emblématiques en a fait un instrument intimidant à l'excès (« mon projet n'est pas suffisamment important pour une telle démarche »). Ensuite, cet instrument est souvent utilisé par des collectivités publiques, dans des démarches obligatoirement très formalistes et plutôt lourdes, dans lesquelles le secteur privé ne se reconnaît pas.

C'est donc l'occasion de rappeler ici que le concours peut se pratiquer pour des objets de moindre importance, et aussi répondre à des exigences de souplesse et de planification serrée. Nous l'avons expérimenté à plusieurs reprises, et sommes d'ailleurs admiratifs de la réactivité et de la réponse presque toujours favorable des divers architectes consultés, de tous horizons et de tous pays.

Il reste sans doute un obstacle plus subtil à la mise en place de concours d'architecture et de nature psychologique : la crainte du maître de l'ouvrage de perdre le contrôle (il est plus « cosy » de mandater son architecte après une sélection unilatérale) ; mais c'est oublier que les modalités du concours peuvent laisser un très libre choix au maître de l'ouvrage. Et c'est oublier aussi que, par le biais d'un concours, on se donne la chance d'être positivement surpris par une proposition qui va souvent bien au-delà de ses attentes et de ses objectifs initiaux. Exprimons-le autrement : en prenant l'habitude de poser des questions ouvertes, on se donne plus de chances d'obtenir des réponses intéressantes !

Thierry Barbier-Mueller
Administrateur délégué du Groupe SPG



Les concours d'architecture privés

Par Richard Quincerot, urbaniste

« **Q**ue le meilleur gagne ! »

Dans bien des domaines, la mise en concurrence des talents est le plus sûr moyen d'atteindre l'excellence. En architecture, c'est le rôle des concours, qui invitent des architectes à rivaliser d'intelligence et de créativité pour produire le meilleur projet dans une situation donnée. Il existe deux types de concours d'architecture. Les concours publics sont les plus connus : très exposés et surchargés d'enjeux, il arrive qu'ils suscitent la polémique. Plus discrets, les concours privés atteignent plus sûrement leur but : ils n'ont pas d'autre enjeu que la production d'un projet de haute qualité.

Le concours d'architecture applique le modèle de la « libre concurrence » à la conception de bâtiments ou d'aménagements précis, pour lesquels une qualité supérieure est recherchée. La procédure consiste à réunir les conditions d'une compétition pure et loyale, où seule la valeur des projets compte. Le concours définit un champ clos où les concurrents et le jury n'ont qu'un souci en tête : élaborer et choisir le « meilleur projet », qui surpasse en qualité tous les autres.

De multiples avantages

On sait les innombrables usages politiques, économiques, sociaux, sportifs, culturels... qui sont faits du modèle abstrait de la libre concurrence. Sa « main invisible » soulagerait les puissants du souci de gouverner en départageant automatiquement les talents, ce qui conduirait au meilleur état du monde possible. Les concours d'architecture sont une application littérale de ce modèle. Ils se voient prêter, du coup, toutes sortes d'avantages : ce serait la meilleure manière de produire un projet, mais aussi de choisir un architecte, de révéler de jeunes talents, de promouvoir la qualité architecturale, d'organiser le débat démocratique, d'observer l'évolution des tendances, etc. Apothéose de l'excellence, les concours d'architecture seraient des « jeux olympiques de l'art », selon la formule de César Daly (premier journaliste d'architecture, XIX^e siècle).

Pour le meilleur ou pour le pire

Plus pragmatiquement, les concours ont valeur d'événements, tranchant sur le cours habituel des choses. Du lancement au jugement, le déroulé de la procédure offre plusieurs